

AVIS D'OUVERTURE AU CRADAT EN COURS DU SOIR DE LA 3^{ème} PROMOTION
(2019-2020) D'UNE LICENCE PROFESSIONNELLE EN ADMINISTRATION
(COURS DU SOIR)

Le Directeur du CRADAT informe le public de l'ensemble de ses 18 pays membres de l'ouverture à son siège (Yaoundé-Cameroun) à partir du 1^{er} octobre 2019 de la 3^{ème} promotion du programme de Licence Professionnelle en Administration d'une durée de douze (12) mois période de stage pratique en entreprise comprise.

Ce programme est réservé aux cadres moyens ou agents de maîtrise des organismes de sécurité sociale des pays-membres du CRADAT, des services publics de l'emploi, de l'administration et à tous ceux qui sont intéressés aux domaines de la **Sécurité Sociale et de la Gestion des Ressources Humaines**.

Ce diplôme de Licence Professionnelle en Administration délivré par le CRADAT est reconnu valable dans les 18 Etats – Membres du CRADAT. Le CRADAT étant un centre de formation reconnu par le **Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES)**, ce programme et son diplôme seront présentés pour reconnaissance par le CAMES.

Cette formation répond à un besoin identifié d'une technicité affirmée dans le domaine du management et de l'administration du travail, couplée avec des compétences organisationnelles. La formation concilie les impératifs professionnels et les exigences d'ordre académiques. Les étudiants et professionnels sont assurés en choisissant la **LPA CRADAT** de suivre un programme d'excellence reconnu et distingué par les entreprises et administrations. Avec des supports et outils innovants, des promotions de 30 participants maximum, l'équipe pédagogique accompagne chaque étudiant dans les challenges à mener durant deux semestres.

Options : Gestion des Ressources Humaines et Sécurité Sociale.

Critères d'admission au programme : Le socle des recrutements s'effectue au niveau Bac+2 pour les titulaires de formation type DUT, BTS, DEUG, DEUP ou filière générale type L2 et sera constitué de deux types de profils : d'une part, les étudiants issus de formations centrées sur la gestion et, d'autre part, les étudiants ayant été formés sur des domaines plus transversaux tels que l'économie, le droit, la psychologie, la sociologie, l'informatique. **Possibilité d'accéder à la formation par la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)** permettant d'intégrer la formation sans être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+2.

Année de sortie : la formation est sanctionnée par un diplôme de Licence Professionnelle en Administration respectivement avec option Sécurité Sociale et Gestion des Ressources Humaines.

Il s'adresse également à toute personne désireuse d'améliorer ses compétences dans les domaines sus-visés et remplissant les conditions d'admission.

Déroulement de la formation : la formation d'une durée de 12 mois est organisée en deux semestres (semestres 1 et 2) avec deux mois de stage pratique.

Accessible en : Formation continue (*cours du soir*). L'admission se fait à travers une sélection des candidatures en septembre par le Comité scientifique. Les candidats recevront la décision du jury d'admission par courrier et par e-mail.

Coût de la formation : frais de scolarité 1 200 000 F CFA, frais d'inscription 100 000 F CFA et frais d'étude de dossier 25 000 F CFA ; soit **1 325 000 F CFA** payable comme suit :

- Frais d'étude de dossier (dès le dépôt du dossier) 25 000 F ;
- Frais d'inscription (dès la publication des résultats) 100 000 F ;
- Première tranche (dès la publication des résultats) 750 000 F ;
- Deuxième tranche (au plus tard le 31 janvier 2019) 450 000 F.

Composition du dossier de candidature : le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

1. Une demande motivée et signée du candidat ;
2. Un curriculum vitae du candidat ;
3. Une copie certifiée conforme du diplôme d'admission ou éventuellement certificat de scolarité ;
4. Deux derniers relevés officiels des notes ;
5. Une copie certifiée de l'extrait d'acte de naissance ;
6. Quatre photos d'identité couleur portant au dos votre nom et votre prénom ;
7. Un certificat médical ;
8. Une lettre de recommandation et/ou de prise en charge du candidat par l'employeur ou l'organisme de financement ou éventuellement du parent ;
9. Certificats de travail éventuels correspondants aux différents emplois occupés ;
10. Une copie de règlement des frais d'études de dossier dont le montant est fixé à la somme de 25 000 F CFA.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au secrétariat du Directeur du CRADAT le **31 août 2019 au plus tard.**

Un certificat de préinscription peut être obtenu après le dépôt du dossier sur présentation d'une demande signée du candidat.

Le règlement des frais d'études de dossier et des frais de formation s'effectue par virement au compte bancaire du CRADAT : IBAN : **CM21 10002 00031 0921474 3150 90**
Code B.I.C. : **BCMACMCX** ouvert à la **S C B Cameroun (Yaoundé).**

L'entrée au Cameroun étant conditionnée par l'obligation d'un visa d'entrée, les étudiants étrangers doivent prendre toutes les dispositions pour obtenir le visa avant leur départ.

Pour leur déplacement, les étudiants étrangers fonctionnaires doivent se munir d'un passeport de service.

Les titulaires d'un passeport ordinaire doivent disposer de la somme de **cinquante mille Francs CFA (50 000 F CFA)** pour les frais de visa.

Pour de plus amples informations, s'adresser au CRADAT (Direction des Etudes).

Contacts : (+237) 222 223 204 / (+237) 683 228 373 / (+237) 699 945 551

E-mail : cradatcontact@yahoo.fr.

09 MAY 2019
Le Directeur
MAMABOU Baba Oumar

